



Conseil municipal

Une nouvelle équipe



Édito 3

Ça a eu lieu 4

Conseil municipal 8

Urbanisme 10

Budget 12

Focus 13

Travaux 14

Transition écologique 15

Enfance - jeunesse 16

Vie de la commune 18

Tribunes 21

Agenda 24

Mairie de Bassens
297 Route de la Ferme
73000 BASSENS
Tél. : 04 79 70 47 17
Fax : 04 79 85 45 96
mairie@bassens-savoie.fr
www.bassens-savoie.fr
www.fermedebressieux.com

Directeur de la publication
Bruno Lhuissier

Rédaction
Service communication
Équipe municipale

Conception & réalisation
Service communication

©Photographies
Mairie de Bassens, Philippe Hamelin,
Grand Chambéry, Marina Vandamme,
Témoins polaires, CISALB
Imprimé par neaGraphic - 73490 La Ravoire
à 3500 ex. avec des encres biodégradables sur
papier recyclé

Bassens actualités : deux versions au choix

Bassens
SAVOIE
actualités
Je choisis la
version numérique

À l'écoute des demandes de plusieurs Bassinot(e)s souhaitant recevoir de nouveau le bulletin municipal au format papier, l'équipe municipale a décidé de relancer la distribution du magazine dans les boîtes aux lettres. Soucieuse des enjeux écologiques et économiques, la commune invite ses habitants à choisir leur version. Pour ceux qui souhaitent consulter le Bassens actualités uniquement au format numérique, disponible en ligne sur le site de la mairie, il suffira d'apposer l'autocollant « Bassens actualités - Je choisis la version numérique », joint au bulletin, sur la boîte aux lettres. Cela permettra de ne plus le mettre dans votre boîte aux lettres au fil des distributions, et de limiter le nombre de bulletins imprimés.

► **Restez informés de la publication de chaque magazine sur le site internet de la Commune et en vous abonnant à la newsletter !**



La fête des assos
Rendez-vous le
samedi 5 septembre
9h30 > 13h30 !

Retrouvez les associations de la commune et découvrez les nombreuses activités proposées à Bassens !

→ **à l'école
de la Plaine**



Chères Bassinotes, chers Bassinots,

En mars dernier, vous avez élu une nouvelle municipalité. Votre confiance nous honore autant qu'elle nous oblige.

Cette mandature qui débute sera témoin de grands chantiers qui engageront durablement l'avenir de Bassens. Il est important de réussir à construire cet avenir avec vous tous.

Parmi ces grands projets, il y a la nécessité d'offrir des écoles de proximité rénovées à nos enfants et de réussir la conversion de la Livettaz, un site chargé d'histoire, destiné à devenir un centre vivant et culturel pour notre commune. La grande étendue et le coût d'acquisition de cet ancien site du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie nécessiteront que nous développons des partenariats avec des acteurs publics et privés.

Parmi les prochains grands enjeux viendra très probablement une révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUiHD) qui définit les règles de construction sur le territoire de notre commune. Ce sera l'occasion pour Bassens de promouvoir une urbanisation plus apaisée.

En parallèle de ces grands dossiers de long et moyen terme, nous travaillons sur les améliorations au quotidien de votre cadre de vie. Nous y parviendrons ensemble grâce à votre présence nombreuse aux réunions de quartiers. Votre participation est vraiment précieuse car elle nous aide à encore mieux connaître vos attentes et à y répondre en concertation avec vous.

Soyez-en assurés, les élus et les agents de la commune mettront toute leur énergie et leurs compétences au service de votre commune.

Bruno LHUISSIER, Maire de Bassens

Restez informés !

Suivez toutes les informations sur nos sites internet bassens-savoie.fr / fermedebressieux.com, inscrivez-vous aux newsletters, et abonnez-vous aux pages Facebook - [MairieDeBassensSavoie](#) et Instagram - [mairie_bassens_savoie](#)



Les temps forts de la saison culturelle



• Du 17 janvier au 25 avril : la compagnie Contigo a proposé trois ateliers participatifs de danse, ouverts à tous. Un spectacle restituant les précédents travaux chorégraphiques a clos en beauté ce programme dansant et les participants ont pu assister à une petite exposition retraçant leur parcours.



• Du 14 au 22 mars : les 18èmes rencontres photographiques ART'Gentik 73 ont résonné cette année avec le **bi-centenaire de la naissance de la photographie**. Les membres du collectif, en plus d'exposer leurs photographies ainsi que celles de **Frédéric Chiola, photographe invité**, ont proposé plusieurs animations en fin de journée et ont reçu trois classes des écoles de Bassens.



- Du 23 février au 6 mars : l'école des pôles a accueilli 300 élèves. 12 classes (primaires, collèges et lycées) ont participé à cette escale, parmi lesquelles certaines relevaient de dispositifs d'inclusion (REP, REP+, SEGPA, UEP2A, classes DYS), avec la volonté de rendre ces ateliers accessibles au plus grand nombre.

- Les conférences dans le cadre des « soirées du mardi » proposées par l'association Culture à la Ferme de Bressieux, ont réuni un public assidu sur les thématiques présentées : « l'histoire des refuges en montagne » et « d'où viennent les Alpes ».



Mais aussi : le conte musical « Les poulettes de Bellevue » par les orchestres éphémères de Savoie et les animations proposées par la Médiathèque pour tous les publics.



Repas des aînés

► Samedi 7 février

134 personnes ont répondu présentes lors du repas des aînés à l'espace Colombe. Les plus de 65 ans ont pu profiter d'un repas, servi à table par les élus, et d'un moment dansant très apprécié. Tous sont invités à participer de nouveau l'année prochaine, le samedi 6 mars 2027 - même endroit, même formule.



Les 10 jours du Pradian

► Du 25 mars au 4 avril

Les commerçants de la zone commerciale du Pradian ont invité les habitants de Bassens et Saint-Alban-Leysse à participer à **une opération collective, accessible et conviviale pour soutenir le commerce de proximité et encourager l'attractivité locale**. A l'initiative de l'association Le Pradian, cet événement a réuni autour de commerçants, Bruno Lhuissier, maire de Bassens, Michel Dyen, maire de Saint-Alban-Leysse et des élus des deux communes.



Carnaval des écoles

► Samedi 28 mars

Deux chars logeant chacun leur bonhomme carnaval, **décorés avec l'aide des enfants sur les thématiques proposées par les deux amicales des écoles** (le cirque, le lait et les éléphants) ont déambulé accompagnés par un défilé costumé pour fêter l'arrivée du printemps. **Au programme : fanfare avec Onde & Notes, 1500 bugnes, confettis, bonbons et une buvette organisée par le Comité d'Animation de Bassens.**



Chasse aux œufs

► Samedi 11 avril

Pour la deuxième année de suite, un temps splendide a permis aux 70 enfants et leurs familles de profiter pleinement de l'événement organisé avec l'aide précieuse du Comité d'Animation de Bassens. Chacun a reçu son ballotin de chocolats et pâtes de fruit, et a pu s'amuser avec les jeux en bois, le concours de pesée d'une grande poule en chocolat et l'atelier de conception de bracelets en laine.

Commémorations

► Les 19 mars et 8 mai

Les deux cérémonies se sont tenues Place du Souvenir :

- La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars.
- La cérémonie du 8 mai, réunissant près d'une centaine de personnes autour de Robert Serpollet, président de la section des Anciens Combattants et victimes de guerre de Bassens, du maire Bruno Lhuissier, du porte-drapeau, de nombreux élus, des associations, d'un détachement du 13ème BCA, de la gendarmerie mobile, des policiers municipaux et du Conseil Municipal des Jeunes.

L'événement a été accompagné par l'école de musique intercommunale Onde & Notes. Une gerbe a également été déposée sur la stèle de Georges Lamarque, mort pour la France.





MAIRE



**BRUNO
LHUISSIER**

FINANCES ET AFFAIRES
ÉCONOMIQUES

ADJOINTS



**SYLVIE
BEAUGENDRE**

1^{ÈRE} ADJOINTE : LIVETTAZ ET
DÉPLACEMENTS



**GILLES
DUPENLOUX**

2^{ÈME} ADJOINT : AFFAIRES
SCOLAIRES, PETITE ENFANCE,
ENFANCE, JEUNESSE



**CATENA
D'ALU BOUZIANE**

3^{ÈME} ADJOINTE : AFFAIRES
SOCIALES, LOGEMENT,
SANTÉ, HANDICAP



**JEAN-PAUL
FAURE**

4^{ÈME} ADJOINT : URBANISME
ET HABITAT



**ANNE
VEYNDANT**

5^{ÈME} ADJOINTE : INFORMATION,
COMMUNICATION,
VIE CITOYENNE



**FRANCK
LABORDE**

6^{ÈME} ADJOINT : VIE DES
ASSOCIATIONS



**FABIENNE
BRICAUD**

7^{ÈME} ADJOINT : TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

CONSEILLERS
MUNICIPAUX



**ADRIEN
MERCIER**

DÉLÉGUÉ TRAVAUX ET
PATRIMOINE



**MARINE
CLERC-RENAUD**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE



**SÉBASTIEN
BOUCHEZ**

DÉLÉGUÉ TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE ET RÉGULARITÉ
DES PROCESSUS



**ALEXANDRA
LEBASTARD**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE



**LOUIS
KANTCHEFF**

DÉLÉGUÉ CULTURE



**MARIE-PIERRE
ROULIER**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE



**SIMON
REYS**

DÉLÉGUÉ RESSOURCES
HUMAINES ET MOYENS
GÉNÉRAUX

Les commissions municipales permanentes

- Finances – Économie – Ressources humaines – Administration générale
- Livettaz
- Vie scolaire – Petite enfance – Enfance Jeunesse
- Affaires sociales – Logement – Santé – Handicap
- Urbanisme – Habitat – Déplacement
- Information – Communication – Vie citoyenne
- Vie associative – Sportive – Culturelle
- Transition écologique
- Travaux – Patrimoine



CÉCILE PERROT
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



JEAN-BERNARD LHOMMÉ
CONSEILLER MUNICIPAL



VÉRONIQUE VALLET
CONSEILLER MUNICIPAL



JEAN-JACQUES FRY
CONSEILLER MUNICIPAL



MURIELLE RUFFIER-MONET
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



PIERRE-LOUIS ROUSSEL
CONSEILLER MUNICIPAL



JEAN-PIERRE BUËT
CONSEILLER MUNICIPAL



CHRISTINE RIGOLETTI
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



PHILIPPE PADRINES
CONSEILLER MUNICIPAL



ROSE-MARIE CECCON
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



DRISS BOURIDA
CONSEILLER MUNICIPAL



AUDREY LUQUAIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



MARC KARAOGLANIAN
CONSEILLER MUNICIPAL



SOPHIE CHANTEAU
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Présence des élus dans les organismes supra-communaux

Les élus ont fait le choix d'être très présents dans les organismes supra-communaux dont les décisions ont un impact sur la vie et l'avenir de la commune. Sont titulaires :

- Métropole Savoie : Bruno Lhuissier (membre du bureau), Sylvie Beaugendre et Jean-Paul Faure
- Grand Chambéry : Bruno Lhuissier (membre du bureau), Caténa D'Alu Bouziane. Des élus du conseil municipal (majorité et minorités) sont présents dans toutes les commissions
- Chambéry Grand Lac Economie : Jean-Paul Faure
- Syndicat des mobilités de l'ouest savoyard : Bruno Lhuissier
- Cristal Habitat : Caténa D'Alu Bouziane (vice-présidente)
- Pompes Funèbres de Chambéry et des Communes Associés : Christine Rigoletti
- Syndicat départemental d'électricité : Fabienne Bricaud
- SICSAL : Bruno Lhuissier, Gilles Dupenloux (vice-président), Driss Bourida, Franck Laborde
- Réseau de Chaleur : Jean-Bernard Lhomme



L'urbanisme : comment ça marche ?

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)



Il est élaboré au niveau de Métropole Savoie (élaboré en 2005, dernière révision en 2020). Il regroupe les intercommunalités de Grand Chambéry, Grand lac (les communes des environs du lac du Bourget), et Cœur de Savoie (les communes autour de Montmélián).

Il définit les orientations d'aménagement du territoire pour répondre aux grands enjeux (logement, développement économique agriculture, ressource en eau, préservation de l'environnement, déplacements...).



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUiHD)

Il est élaboré à l'échelle des 38 communes qui constituent le Grand Chambéry. Il doit être compatible avec les orientations du SCOT. Il découpe le territoire de chaque commune en zones. A chaque zone s'applique un règlement qui définit notamment :

- Le type d'activité et de construction autorisé
- La hauteur maximale des bâtiments, et parfois la hauteur minimale

- Le taux d'occupation maximal et ou minimal d'occupation du terrain
- L'implantation par rapport aux voiries et aux constructions voisines
- Les stationnements qui doivent être prévus pour les voitures et pour les vélos le cas échéant
- L'aspect architectural
- Les éléments de paysage qui doivent être respectés le cas échéant

► C'est un document très important qui détermine l'obtention d'un permis de construire. Les permis de construire doivent en effet respecter les prescriptions du PLUiHD.

Le PLUiHD a été élaboré en 2019, il est consultable sur le site du Grand Chambéry :

<https://www.grandchambery.fr/mes-demarches/pluihd/documents>

Modification du PLUiHD



Il est modifié presque chaque année pour des adaptations suite à une concertation préalable puis une enquête publique.

La modification numéro 6 a fait l'objet d'une consultation préalable à l'automne 2025 et sera soumise à enquête publique cette année.

Une révision, qui portera sur des évolutions plus importantes, est envisagée dans les prochaines années. **Ce sera un moment de fort enjeu pour la commune de Bassens qui participera comme chaque commune aux réflexions préalables.**

► *L'équipe municipale sera présente et très attentive aux évolutions, qui auront un impact à long terme sur la commune.*



Vous avez un projet de construction, d'aménagement, de rénovation à Bassens ?

Les demandes sont déposées en mairie. **Il est conseillé de prendre un contact préalable avec les services de la mairie pour faciliter la composition du dossier.** A noter que depuis la mise en place de la nouvelle municipalité, **une permanence est assurée les jeudis matin** par Jean-Paul Faure, élu adjoint à l'urbanisme, pour les dossiers les plus importants ou les plus complexes.

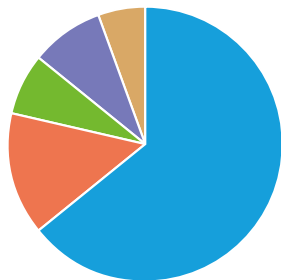
Le dossier de demande de permis de construire est instruit par les services du Grand Chambéry à qui la commune a délégué cette tâche. Les services du Grand Chambéry s'assurent notamment de la conformité de la demande de permis avec le PLUiHD.

► *C'est le maire qui, sauf exception, signe la délivrance ou le refus du permis de construire.*



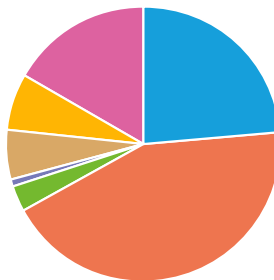
Le budget 2026 a été voté par la précédente municipalité. Les recettes de l'année sont d'environ 6 millions d'euros en fonctionnement, correspondant à environ 1000 € par habitant.

Recettes



- Impôts locaux : 3 842 000 €
- Grand Chambéry - Reversement d'impôts et divers : 863 000 €
- Ventes services : 425 000 €
- Dotations et participations : 507 000 €
- Autres : 331 000 €
- Total : 5 968 000 €**

Dépenses



- Fonctionnement courant : 1 422 000 €
- Personnel : 2 589 000 €
- Contribution SICSAL : 178 000 €
- Intérêts de la dette : 44 000 €
- Autres : 346 000 €
- Dotations amortissements : 400 000 €
- Disponible pour investir : 989 000 €
- Total : 5 968 000 €**

Fonctionnement et investissement

Les frais de fonctionnement représentant environ 4,6 millions d'euros et l'investissement dédié au renouvellement du matériel s'élevant à 400 000 €, 1 million d'euros reste disponible pour rembourser des emprunts ou investir. Le budget de la Livettaz, dont la commune supporte le remboursement d'une partie du capital porté par l'EPFL (Établissement Public Foncier Local de la Savoie) ainsi que les frais d'études en cours, est d'environ 650 000 €. **Il reste en fait 350 000 € pour investir.**

L'état des finances

La commune est peu endettée - autour d'1,5 million d'euros fin 2026 - et possède une réserve d'environ 800 000 €. **Sa dette « réelle » est donc d'environ 700 000 €, soit environ 120 € par habitant.**

Les finances de la commune semblent donc apparemment en bonne santé mais dans les faits, la situation est très préoccupante. On a peu investi ces dernières années et les écoles sont à rénover pour une dépense qu'on peut estimer de l'ordre de 10 millions d'euros.

Et surtout, la commune s'est engagée à acheter la Livettaz à l'EPFL qui a pris le relais du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie. **La somme qui restera à déboursier au moment du transfert à la commune en octobre 2028 sera d'environ 17 millions d'euros.**



Les réunions de quartier

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale a relancé au plus vite les réunions de quartier dans le but de proposer des moments d'échanges avec les habitants.

Retour sur les premières réunions

Les réunions ont été proposées, du 5 mai au 2 juin, suivant un découpage de Bassens en cinq quartiers (Grand Terraillet, la Martinière, la Plaine, les Monts et le Chef-lieu). **De nombreux Bassinot(e)s se sont déplacés pour rencontrer les nouveaux élus et faire part de leurs réflexions et attentes sur des sujets précis.** Ces rencontres ont aussi permis aux élus d'informer les habitants sur les projets en cours. Les échanges furent animés et constructifs. **Ces premiers retours sont précieux puisqu'ils vont permettre à la municipalité d'encore mieux appréhender les différents besoins.**

► *Toutes les réunions se sont clôturées par un pot convivial permettant de poursuivre l'échange pour ceux qui le souhaitent.*

Les prochains rendez-vous

La municipalité organisera de nouvelles rencontres dès cet automne pour assurer la continuité de ce travail collégial. Ces temps d'échanges sont ouverts à tous et certains sujets pouvant être communs à plusieurs secteurs, chacun peut venir librement, quel que soit son quartier.



Vous pourrez retrouver prochainement les comptes-rendus en ligne sur le site de la mairie : bassens-savoie.fr



Bassin de gestion des eaux pluviales

Prévu de longue date dans les Schémas Directeurs des Eaux Pluviales, le bassin situé au pied de la Ferme de Bressieux a pour but de gérer collectivement les eaux de pluie du secteur des Monts. Grand Chambéry réalise les travaux de ce bassin végétalisé de 3 200 m³, avec des berges douces, conçu pour stocker l'eau en cas de fortes pluies et se vidanger entièrement à débit régulé. **Le bassin ne restera donc pas en eau.**

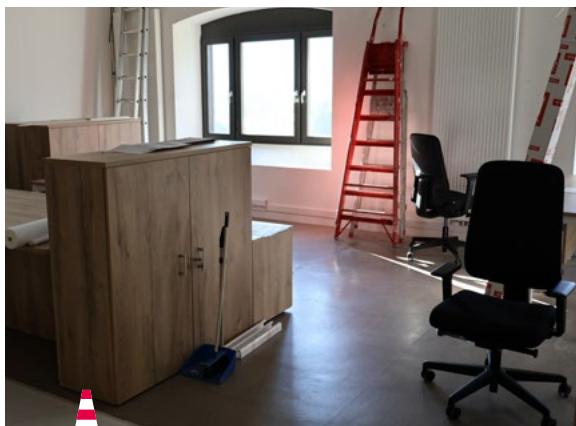
► *Le chantier a repris au printemps pour une mise en service, après végétalisation, prévue à l'automne 2026.*



Réaménagement de la mairie

De nombreux aménagements sont en cours à la mairie comprenant un réagencement des bureaux administratifs, des salles de réunion et la création d'un bureau d'accueil pour pouvoir recevoir les bassinot(e)s dans les meilleures conditions. Ces travaux, engagés sous la précédente mandature, font l'objet d'adaptations.

► *La fin des travaux (électricité, réseaux, cloisons, menuiserie, mobilier...) est prévue pour le dernier trimestre 2026.*



Avenue de Chambéry

Des travaux d'aménagement menés et financés par Grand Chambéry auront lieu d'avril à novembre 2026 au niveau des carrefours du Marocaz et de Plainpalais. **Ils permettront de créer une voie continue réservée aux bus, de développer et sécuriser de nouveaux itinéraires piétons/cyclistes et de fluidifier la circulation automobile.** Ces travaux faciliteront les déplacements quotidiens des usagers en encourageant les modes de déplacement alternatifs.

► *Pendant toute la durée des travaux, les accès aux commerces sont maintenus.*



Protection de restauration écologique du Nant Petchi

Chantier terminé

Le projet de protection de restauration écologique du Nant Petchi, débuté en 2014, est achevé.

Il garantit l'écoulement des eaux depuis la sortie des gorges, jusqu'à l'entrée souterraine traversant

la zone urbaine en plaine. Un nouveau lit a été tracé dans la ligne de la plus grande pente du versant, permettant d'écouler plus efficacement les fortes crues. L'effet de digue a été supprimé en ramenant le cours d'eau au niveau du terrain naturel. Cela permet aussi de **recréer un corridor écologique le long de ce nouveau lit, avec la reconstitution d'une trame bleue et verte** (comprenant plus de 5800 arbustes et arbres répartis en 23 espèces différentes) **sans impacter la végétation présente autour de l'ancien lit.**

► *L'entreprise qui a réalisé les plantations effectuera un suivi sur 2 ans.*



Eau-climat – On agit

Les jeunes élus du CMJ participent

Dans le cadre de la convention Eau-climat On agit portée par le CISALB (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget) et pour sensibiliser les habitants à la pollution de l'eau, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont inscrit en début d'année le slogan "Le lac commence ici. Ne rien jeter" à l'aide de pochoirs à proximité des bouches d'égout, dont certaines situées dans les cours des écoles de la Plaine et du Chef-lieu.

Plan de Plantation d'Arbres - Nouvelle phase



Dans la continuité du plan de plantation d'arbres, dédié à remplacer les arbres qui dépérissent et à entretenir de façon pérenne le patrimoine arboré, la commune prévoit une nouvelle phase de plantation à l'automne prochain. L'installation d'une haie visant à masquer la vue du cimetière va être mise en œuvre prochainement pour remplacer la présente haie endommagée.



Vie scolaire

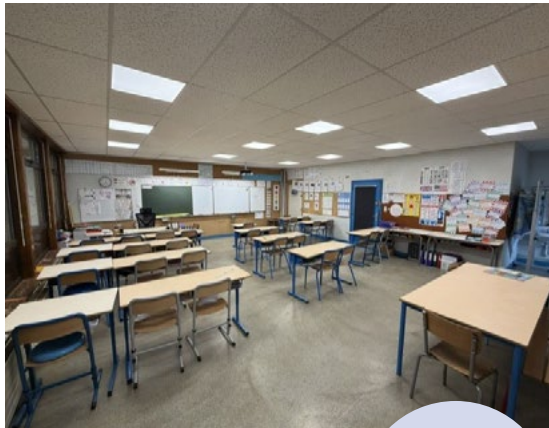


Travaux d'amélioration du confort thermique dans les écoles

Des analyses ont été effectuées l'été dernier sur les températures à l'intérieur des bâtiments scolaires. Faisant suite à l'étude menée et aux préconisations du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) qui en ont découlé, **la commune a mis en place des mesures** – la pose de films solaires, l'installation de brasseurs d'airs – **opérationnelles dès les premières chaleurs** et le déploiement de toiles d'ombrage maintenues par des piliers.

Eclairage LED

Un programme de rénovation des sources lumineuses des bâtiments scolaires est en cours. Il **permettra d'uniformiser les éclairages, de bénéficier d'une meilleure efficacité énergétique et d'un matériel beaucoup plus économique en termes de maintenance et de consommation.**



Un système d'alarme efficace et fonctionnel



Le système permettant d'assurer la protection des élèves et du personnel face aux risques (catastrophes naturelles, attentats...) a été enrichi de boîtiers de commande et de sirènes d'alarmes conformément à la réglementation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté). Tout est opérationnel depuis fin mai.

Petite enfance

Multi-accueil Calinours

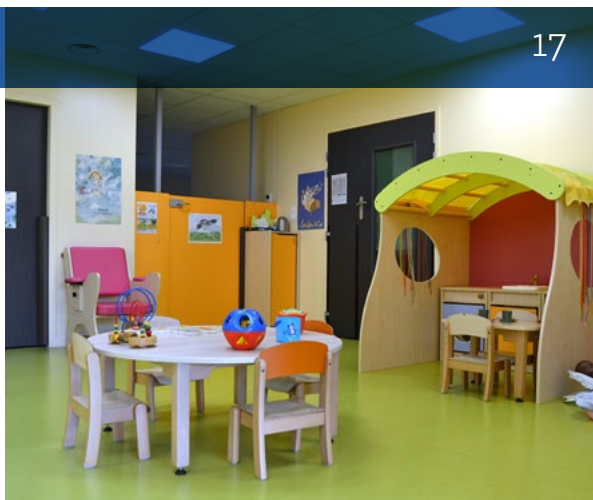
L'EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) **Calinours** accueille vos enfants de 10 semaines à 4 ans dans un **cadre sécurisant et adapté à leur éveil**, une équipe de 6 professionnelles accompagne chaque enfant dans son développement.

► **Du lundi au vendredi : 7h30 > 18h30**

► **Fermetures annuelles : 3 semaines pour les vacances d'été, 1 semaine pour les vacances de fin d'année et le pont de l'Ascension.**

► **Adresse : 319 Rue des Écoles 73000 BASSENS,**

téléphone : 04 79 60 14 48, email : multi-accueil@bassens-savoie.fr



Autres modes de garde collectifs

Micro-crèche Chiara & Hugo (à partir de septembre, en principe, deux nouvelles micro-crèches)

► **Capacité d'accueil : 12 berceaux**

► **Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

► **Adresse : 98, rue Arthur Haulotte 73000 Bassens,**

téléphone : 06 66 84 16 69, email : ecosantedeveloppement@orange.fr



Retrouvez les offres de garde actualisées sur le site internet de la commune dans le menu « Jeunesse », rubrique « autres modes de garde ».

Centres de loisirs

Les animations pour les enfants de 3 à 11 ans et les jeunes à partir de 11 ans sont organisées par le SICAL Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leyse. Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans et les jeunes de 11 à 15 ans. Ils proposent des activités les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Centre de loisirs les Boutons d'Or

► **Enfants de 3 à 11 ans**

► **04 80 47 07 16**

Activ'jeunes

► **À partir de 11 ans**

► **04 80 47 07 16**

Toutes les infos : <https://sical.portail-familles.app/>



Rappel des démarches d'état civil

Passeports et Cartes

Nationales d'Identité

La Ville de Bassens n'étant pas équipée de bornes biométriques, ces démarches s'effectuent auprès de n'importe quelle commune qui en est pourvue.

► *Dans l'agglomération de Grand Chambéry, vous pouvez appeler Saint-Alban-Leyse, Cognin, La Motte-Servolet, La Ravoire ou Chambéry pour prendre rendez-vous et demander la liste des pièces à fournir.*



Recensement citoyen

Chaque citoyen doit effectuer son recensement auprès de sa commune de résidence entre ses 16 ans et ses 25 ans. À Bassens, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille (sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la mairie). Cette démarche, nécessaire pour passer le code de la route ou le baccalauréat, est aussi l'élément déclencheur de la Journée Défense et Citoyenneté.

État-civil

Chaque commune établit les actes d'état-civil (naissance, mariage, décès, PACS...) relatifs aux événements survenus sur son territoire.

► *Par exemple : si un enfant naît à la maternité de Chambéry, les parents doivent établir l'acte de naissance auprès de la mairie de Chambéry.*

Nuisibles, protégeons-nous !

Frelon asiatique, moustique tigre, chenilles processionnaires : pour agir face aux nuisibles, adoptez les bons réflexes. Retrouvez toutes les infos sur bassens-savoie.fr/nuisibles/

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



Médiathèque

Horaires d'été du 15 juillet au 2 septembre

- Mercredi : 9h-12h/14h-18h

- Jeudi et vendredi : 10h-12h

- Samedi : 9h-12h

Fermeture estivale du 1er au 18 août.

Réouverture au public le mercredi 19 août.

Pendant cette période les prêts longs sont autorisés. Les retours devront être effectués le 9 septembre.

Infos Mairie

Nouveau policier municipal

La commune de Bassens a engagé un nouveau policier municipal en avril dernier pour assurer la continuité du service public et renforcer la sécurité des agents lors des interventions.

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. **Le service de la police municipale se chargera alors d'effectuer des patrouilles régulières dans votre quartier.** Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

► *Pour bénéficier de ce service, vous pouvez vous inscrire par internet via ce lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>, ou sur place en Mairie en remplissant le formulaire à télécharger.*

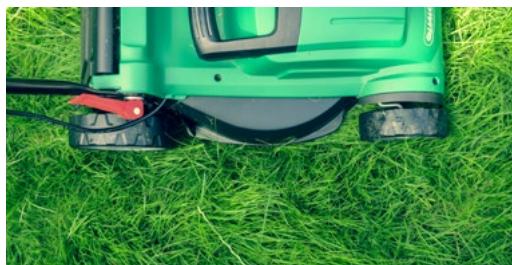
Ateliers numériques

Grand Chambéry vous propose des ateliers avec un conseiller numérique pour vous aider à mieux vivre le numérique.

► *d'infos sur le site internet de la Mairie.*

Rappel du bien vivre ensemble aux beaux jours

La Commune rappelle que les nuisances sonores, le non-respect des règles concernant la plantation et la taille des haies, le brûlage des déchets verts et les dépôts sauvages de déchets sont interdits par la loi et passibles d'amendes.



► *d'infos sur le site internet de la Mairie : www.bassens-savoie.fr/rappel-du-bien-vivre-ensemble-aux-beaux-jours/*

Déchetterie mobile

La déchetterie mobile se déplace à Bassens sur le parking de covoiturage Sadier, route de Verel (en face du Gymnase). Ce service, complémentaire aux quatre déchetteries fixes, permet de vous débarrasser de vos encombrants, près de chez vous (gravats et végétaux non acceptés).



► *Prochaine date : samedi 5 septembre 9h > 12h30 / 13h15 > 15h*



CCAS / Séniors

Permanence CCAS

Tous les jeudis

► 14h30 > 17h

Les lundi après-midi en semaine paire
à partir du mois de septembre

► 14h30 > 17h

Prévention Canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure la coordination du plan canicule.

Un registre nominatif recense les personnes fragiles susceptibles d'être incommodées (+ de 65 ans, personnes isolées, adultes en situation de handicap résidant à leur domicile).

► *N'hésitez pas à vous manifester à l'accueil de la Mairie pour vous inscrire ou inscrire un proche !*

Colis de Noël

À la Ferme de Bressieux, des colis de Noël seront distribués aux + de 75 ans.

► *Du 7 au 9 décembre à la Ferme de Bressieux.*

Cinéma Senior

Reprise en octobre.

► *Plus d'infos sur les dates à la rentrée auprès de la Mairie au 04 79 70 47 17.*

Balade automnale

Ouverte aux retraités.

Rendez-vous le vendredi 2 octobre sur le parvis de la Ferme de Bressieux.

► *Vous êtes nouvel arrivant et nouvellement retraité, un courrier d'inscription vous sera envoyé début septembre !*

Les après-midi du CCAS

Rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h, salle Sainte Thérèse.

Moments conviviaux et créatifs. Venez partager vos savoirs et vos idées (couture, tricot, arts créatifs, lecture...)!

Atelier équilibre

Animé par Activ'athlon - Tous les lundis (hors vacances scolaires) à l'espace Colombe de 14h à 16h.

Différents cycles sur l'entretien musculaire, la souplesse, à partir d'activités dansées, de coordination, de motricité, mémoire, réflexion et jeux collectifs.

► *Infos et réservation : 07 60 92 31 76*



Yoga sur chaise

Activité encadrée par Activ'athlon. Le vendredi matin de 10h30 à 11h30 à la salle Sainte Thérèse.

► *Infos et réservation : 07 60 92 31 76*



Groupe d'élus de la majorité

Chères Bassinotes, chers Bassinots,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

Dès le jour de notre élection nous n'étions plus seulement les porte-parole de ceux qui nous ont apporté leur voix mais des élus au service de l'ensemble de nos concitoyens. C'est dans cet esprit que nous travaillerons avec l'ensemble des élus du conseil municipal, qui participent naturellement de droit aux commissions municipales et qui sont invités à participer aux commissions du Grand Chambéry.

Comme cela est toujours le cas, ce début de mandat nous engage à assumer un certain nombre de décisions de la précédente municipalité en termes d'urbanisme, de foncier ou de travaux. Les derniers marchés importants de la précédente mandature ont par exemple été signés le 13 mars 2026.

Nous sommes déjà mobilisés pour faire évoluer les choses, notamment en matière d'information et de participation citoyenne avec la tenue des premières réunions de quartier pour lesquelles nous vous remercions de vos contributions.

Nous prenons également en main les grands dossiers de la Livettaz, des écoles et des déplacements. Nous sommes déterminés à avancer avec méthode et en toute transparence.

Nous serons également très présents dans les instances intercommunales notamment le Grand Chambéry et le SICSAL, dont les premières réunions ont eu lieu.

Pour la majorité municipale « Ecouter et agir à Bassens » : *Bruno LHUISSIER, Sylvie BEAUGENDRE, Gilles DUPENLOUX, Catena D'ALU BOUZIANE, Jean-Paul FAURE, Anne VEYNANDT, Franck LABORDE, Fabienne BRICAUD, Adrien MERCIER, Marine CLERC-RENAUD, Sébastien BOUCHEZ, Alexandra LEBASTARD, Louis KANTCHEFF, Marie-Pierre ROULIER, Simon REYS, Cécile PERROT, Jean-Bernard LHOMMÉ, Véronique VALLET, Jean-Jacques FRY, Murielle RUFFIER-MONET, Pierre-Louis ROUSSEL.*



Groupe d'élus de la minorité

À l'issue des dernières élections municipales, nous tenons avant tout à adresser nos sincères remerciements aux 650 électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance et leur suffrage. Ce soutien nous touche profondément et nous oblige. Il est le signe que les valeurs que nous avons portées tout au long de la campagne – transparence, concertation véritable et respect de l'intérêt général – trouvent un écho réel parmi nos concitoyens.

Nous siégeons désormais dans l'opposition, et nous l'assumons pleinement. Notre groupe entend exercer ce rôle avec sérieux et responsabilité : nous serons une minorité constructive, attentive aux dossiers, force de proposition, mais également vigilante et déterminée à défendre les engagements que nous avons pris devant vous.

L'aménagement de la Ferme de Bressieux : une décision qui ne peut se prendre sans débat

Lors du dernier conseil municipal, nous sommes intervenus avec fermeté sur un sujet qui nous préoccupe depuis la mandature précédente : le projet d'aménagement de la Ferme de Bressieux.

Ce site a bénéficié de près d'un million d'euros de subventions publiques, accordées explicitement pour un projet à vocation culturelle. Or, l'orientation aujourd'hui envisagée consiste à y étendre les locaux administratifs, réduisant d'autant les espaces dédiés à la culture. Nous ne pouvons l'accepter sans réaction.

Nous ne prétendons pas que les besoins administratifs soient inexistantes. Mais nous affirmons que toutes les pistes alternatives n'ont pas été sérieusement étudiées et que cette décision, par son importance et ses implications financières et culturelles, doit faire l'objet d'un vrai débat au sein du conseil municipal – et non être tranchée sans concertation.

La majorité actuelle n'a eu de cesse, pendant la campagne, de prôner la démocratie participative et la concertation citoyenne. Nous les prenons au mot, et nous serons là pour le rappeler.

Bon été à toutes et à tous !

En cette période estivale, nous souhaitons à l'ensemble des habitantes et habitants de notre commune un bel été, reposant et chaleureux. Profitez bien de ces moments précieux en famille et entre amis.

Nous restons mobilisés et vous retrouverons à la rentrée.

À l'issue de chaque conseil municipal nous précisons nos positions sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/profile.php?id=61583910304727>

Contact par mail à l'adresse : avecvousunis.bassens@gmail.com

Les élus « Avec vous pour Bassens » : Jean-Pierre BUET, Christine RIGOLETTI, Rose-Marie CECCON, Philippe PADRINES, Driss BOURIDA.

Groupe d'élus de la minorité

À l'issue des élections municipales, trois élus de la liste « Bassens en lien » siègent au conseil municipal. Nous tenons, dès cette première parution, à vous expliquer la manière dont nous entendons exercer notre mandat : servir l'intérêt général de notre commune et de ses habitants avec sérieux, honnêteté et proximité.

Être dans la minorité ne signifie pas être dans l'opposition systématique. Notre rôle est d'abord celui de conseillers municipaux à part entière : nous participons à chaque séance du conseil, nous étudions avec attention chaque projet soumis au vote, et nous apportons notre regard, nos questions et nos propositions.

Lorsque les décisions de la majorité vont dans le sens de l'intérêt communal, nous les soutenons. Lorsque nous avons des doutes, des réserves ou des alternatives à formuler, nous les exprimons clairement et publiquement, dans le respect du débat démocratique.

Nous croyons que la vie locale se construit dans la transparence et le dialogue. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Rendre compte régulièrement de l'activité du conseil municipal et des décisions prises, dans cette revue et par tous les canaux à notre disposition ;
- Rester accessibles : n'hésitez pas à nous contacter. Vos préoccupations sont les nôtres ;
- Être vigilants sur les projets à venir, notamment les écoles ou encore en matière d'aménagement du territoire avec le tènement de l'ancien hôpital - site de la Livettaz ;
- Porter votre voix au sein du conseil, en relayant vos questions et vos attentes auprès de l'ensemble des élus.

Nous ne sommes pas là pour freiner ou contrarier. Nous sommes là pour que chaque décision importante soit pesée, débattue et justifiée. Une commune qui avance bien est une commune où les élus — majorité et minorité confondus — travaillent avec rigueur et dans la transparence vis-à-vis de leurs administrés.

Les prochains mois apporteront leur lot de choix structurants pour notre territoire. Soyez assurés que nous serons présents, attentifs et impliqués, à chaque étape.

Contactez-nous : bassensenlien@gmail.com

Les élus « Bassens en lien » : *Sophie CHANTEAU, Marc KARAOGLANIAN et Audrey LUQUAIN.*



Septembre

Samedi 5 septembre

9h30 > 13h30

La fête des assos
Ecole de la Plaine

Du 12 au 27 septembre

Exposition peinture
Alice Magne
Ferme de Bressieux

Dimanche 20 septembre

10h > 12h

Journées Européennes du
Patrimoine
Danse à la Ferme
Ferme de Bressieux

Octobre

Dimanche 4 octobre

Moules-frites du CAB
Espace Colombe

Vendredi 9 octobre / 18h

Conférence santé mentale
Ferme de Bressieux

Mardi 13 octobre / 19h30

Conférence
"Les soirées du mardi"
Ferme de Bressieux

Dimanche 18 octobre / 9h > 17h

Modélisme ferroviaire
Bourse d'échange
Espace Colombe

Samedi 24 octobre

16h30 > 19h30

Loto du Val de Lysse Handball
Espace Colombe

Novembre

Du 5 au 15 novembre

Exposition peinture
Mireille de Boisriou
Ferme de Bressieux

Les 7 et 8 novembre

Spéctacle théâtre
Sainte-Thérèse

Mardi 11 novembre

Cérémonie commémorative
Place du Souvenir

Du 13 au 15 novembre

Bourse aux skis
Espace Colombe

Dimanche 22 novembre

14h30 > 19h

Thé dansant des cheminots
Espace Colombe

Décembre

Samedi 5 décembre

Concert Onde & Notes
Espace Colombe

Mardi 15 décembre / 19h30

Conférence
"Les soirées du mardi"
Ferme de Bressieux

Tout au long du semestre à la Médiathèque

Les jeudis 15/10, 19/11, 10/12

15h45 > 17h45

Les samedis 17/10, 21/11, 12/12

9h30 > 11h30

Atelier d'écriture

Les mardis 06/10, 13/10, 27/10, 10/11, 24/11, 08/12

11h30 > 12h30

Comité de lecture

Les mercredis 23/09, 21/10, 18/11, 09/12

16h30 > 17h30

Lecture P'tites Z'oreilles
Parents-enfants 0-3 ans

Les mercredis 30/09, 28/10, 25/11, 16/12

16h30 > 17h30

Lecture P'tites Z'oreilles
Parents-enfants 3-5 ans

Infos paroisses

Paroisse Croix du Nivolet

04 79 85 80 32

saintalbanleysse.paroisse73.fr

Paroisse Sainte Trinité

04 79 85 70 41

Maison paroissiale
trinitechambery.paroisse73.fr

Retrouvez
le détail des manifestations
sur le site de la mairie
bassens-savoie.fr